



Le 5 Octobre 2018

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'Énergie
Tour de la Bourse
800 Place Victoria, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : HQD-Demande de fixation de tarifs et conditions de service pour l'usage
cryptographique appliqué aux chaînes de blocs

À qui de droit,

La présente fait suite à la lettre du 20 septembre 2018 de la Régie de l'énergie (« Régie ») et a pour but d'apporter des réponses et détails sur la situation de certaines compagnies visées par la demande du distributeur.

La définition et les critères de sélections actuels d'Hydro Quebec en ce qui a trait à l'usage cryptographique associé aux chaînes de blocs, portent gravement préjudice envers les entreprises innovantes et à l'avant-garde de la technologie, telles que la nôtre.

En plus d'apporter plusieurs emplois et des revenus importantes a des villes tels que Baie Comeau, notre entreprise attire des importants investissements internationaux au Québec et contribue à la réputation du Québec que nous avons une économie qui cultive l'innovation.

Pénaliser l'industrie avec des taux plus élevées va surement avoir l'effet de dissuader des investisseurs internationaux d'investir au Québec. Ils vont par ailleurs investir dans des autres économies qui deviendront les « hub's » d'innovation en FinTech au lieu du Québec. De plus, une conséquence indirecte mais qui nécessite d'être mentionné est que les autres centres de données alternatives étrangères n'utilisent pas l'énergie renouvelable et hydro-électrique tel qu'on est fortunée d'en avoir accès dispendieux au Québec. Ceci est vrai pour la grande majorité des centres des données sauf par exemple, en Islande et à New York (NY - qui utilise l'énergie hydro-électrique Québécoise et la vend aux centres de données non-Canadiens, et a meilleurs prix qu'au Québec!).

A cet effet, nous avons certains commentaires sur le document émis par Hydro-Québec intitulé « RÉPONSES D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION À LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO 3 DE LA RÉGIE » :

A la page 6 de ladite document, Hydro-Québec propose que les compagnies comment la-notre doivent faire des entrés électriques et connexions distincts. Un pour l'usage cryptographique et une autre pour toute autre service.

« un client peut choisir de séparer ses charges en les répartissant sur plus d'une entrée électrique. Le Distributeur travaillera avec ses clients désirant héberger des charges à usage cryptographique »

Cependant, ceci est tout à fait irréaliste pour les raisons suivantes :

- 1) Ça fait engendrer des couts supplémentaires importants – le cout de cet installation est parmi les éléments les plus cher de l'entreprise, et nous ne pouvons pas simplement doubler les couts pour les petits entreprises startups. (Inacceptable que des compagnies comme ROOT ou E-structure n'ont pas à encourir ses mêmes frais).
- 2) Ça ne tient aucunement compte que la demande de puissance requis par les clients peut fluctuer et changer avec le temps. Cela veut dire, que nous devons anticiper la puissance de chaque entrée électrique pour le futur.

Par exemple, si notre répartition est aujourd'hui 50% services AI et 50% autres, on devra multiplier nos couts d'entré électrique en deux, ce qui ajouterait envers 900,000\$ à nos dépenses de démarrage. De plus, si ses proportions changent, par exemple de 65% AI et 35% autres, on aura de nouveau un problème, puisque la capacité d'un des entrés électriques serait surchargée et l'autre sous-chargée. Si on regarde la position d'Hydro Québec, on devra donc prévoir les besoins de de ses différents secteurs (ex : AI, cryptographique) anticiper la demande future dans un marché qui n'est pas encore développé et investir des millions de dollars et construire en conséquence. Il va sans dire que les entreprises startups de haute-technologies doivent consacrer leurs efforts et ressources aux besoins actuels du marché. Les startups n'ont pas les ressources nécessaires pour doubler leurs couts de démarrage (pour aucune raison justifiable) et ne peuvent pas anticiper la demande future d'allocation d'énergie dans leurs immeubles.

A la page 7 de ladite document Hydro-Québec fait des distinctions importantes entre des centre de donnes « conventionnels » et les centre de « haute densité » en voulant créer une catégorie distincte des centres de données. Le fait est qu'un centre de donnes est équipé avec des serveurs qui sont dédié dans un temps aux services usuels et dans un autre temps a des services cryptographiques ne justifie aucunement à une

intervention externe d'imposé des frais additionnels au niveau de l'infrastructure électrique requis ainsi que de réécrire les termes des contrats déjà mise-en-place.

À la page 24 de ladite document Hydro-Québec établit ses critères de sélection. 70% de la pondération est attribuée aux projets qui donneront une plus grande majoration. Cette approche est tout à fait contraire à une démarche de saine gestion des surplus énergétiques qui existe aux Québec. Un tel processus de sélection, ne fera qu'amener les joueurs les plus grandes et riches de l'industrie qui n'amèneront aucun développement économique ou technologique a notre écosystème. Ses grandes entreprises auront simplement à couper leurs autres couts de productions pour compenser cette hausse.

Hydro-Québec néglige que le vrai problème est que le marché mondial offre déjà beaucoup d'électricité au cout de 3-4 c / kwh, ce qui est moins chère que présentement au Québec. Donc une augmentation des couts « dissuasif » d'énergie pour l'usage cryptographique, quel qu'elle soit, ne va pas ralentir la demande, mais plutôt mettra fin abruptement a l'industrie cryptographique au Québec.

L'intervention de la Régie pour changer les paramètres d'un contrat valide et négocié après que l'entreprise ait commencé à engager des ressources matérielles et financières significatives sur la base du tarif d'électricité LG envoie signal aux investisseurs privés que le Québec n'est pas une province sûr ou stable. L'interventionnisme qui change les règles du jeu après le coup va avoir un impact désastreux pour tout investissement futur dans les compagnies startup et innovantes Québécoises.

GPU.one a conclu une entente avec la ville de Baie-Comeau en bénéficiant du tarif d'électricité LG, un tarif. Ce tarif est un incitatif financier important pour attirer des investissements et lever du capital. Une hausse du tarif d'électricité engendrera inévitablement un retard au niveau de la planification des travaux, un ralentissement des investissements, ainsi qu'une baisse de profitabilité pour notre entreprise, et pour d'autres entreprises possiblement l'augmentation aura un impact fatal qui engendra leur fermeture.

Si une augmentation du tarif a lieu, nous recommandons fortement que cette mesure n'entre pas en vigueur de manière rétroactive et que les contrats existants en soient exemptés.

De plus, on observe que certains centres de données sont directement visés par ces critères de sélections alors d'autres ne le sont pas. Par exemple, eStructure et ROOT ne sont curieusement pas concernées par ces derniers. On aimerait avoir plus de détails sur pourquoi ces entreprises sont exclues.

En deuxième lieu, les services de GPU.one répondent à une clientèle scientifique, de recherche et d'innovation, un de nos clients et partenaires par exemple est l'Université McGill.



Finallement, notre entreprise est actuellement en négociation avec plusieurs compagnies de haute-technologie pour héberger des données d'intelligence artificielle. Par conséquent, GPU.one offrira des différents services qui ne se limitent pas uniquement à l'usage cryptographique appliqué aux chaînes de blocs. En tant que centre de données dont les services seront variés, nous serons tout de même injustement pénalisés par les critères de sélection d'Hydro-Quebec en matière d'usage cryptographique associé aux chaînes de blocs.

Pour les raisons ci-hauts mentionnées, nous vous demandons de ne pas injustement nous pénaliser par l'intervention dans nos contacts. Aucune justification existe pour ledit intervention. Le préjudice que subira notre entreprise emporte.

Sincèrement,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'V. Plessovskikh'.

Vladimir Plessovskikh

Président

GPU.one